

Fonds marché monétaire CI

Série DA CAD



EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

APERÇU DU FONDS

Ce fonds investit principalement dans des instruments du marché monétaire canadien qui arrivent à échéance dans moins de 365 jours. Le conseiller en valeurs peut également choisir d'investir jusqu'à 5 % des actifs du fonds dans des titres étrangers.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Juillet 2024
CAD Total des actifs nets (\$CA) En date du 09-27-2024	3,3 milliards \$
VLPP	10,000 \$
RFG (%)	Information n'est pas encore disponible
Frais de gestion (%)	0,39
Catégorie d'actif	Marché monétaire
Devise	\$CA
Placement minimal	1 000 \$ (initial)/1 000 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	

Niveau de risque¹



CODES DE FONDS

DA	DA501
A	FAI 649 FAR ES* 648 FR ES 1648
DF	DF501
F	472
I	872
P	90082

*Pas de nouveaux achats directement dans les fonds "switch only".

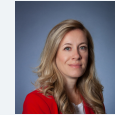
RENDEMENTS²

*Le rendement du fonds n'est pas disponible pour les fonds ayant une histoire de moins d'un an.

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total
09-27-2024	0,0303
08-30-2024	0,0364

GESTIONNAIRES



Leanne Ongaro



Grant Connor

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Espèces et équivalents	88,34	Espèces et quasi-espèces	88,34	Canada	100,04
Obligations du gouvernement canadien	3,34	Revenu fixe	11,70	Autres	-0,04
Obligations canadiennes - Autres	3,04	Autres	-0,04		
Obligations de sociétés canadiennes	2,85				
Hypothèques	2,47				
Autres	-0,04				

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. ONTARIO T-BILL	Espèces et quasi-espèces	8,18 %
2. Banque Toronto-Dominion 1,94 % 13-mar-2025	Espèces et quasi-espèces	4,09 %
3. Banque de Montréal 2.37% 03-Jan-2025	Espèces et quasi-espèces	4,00 %
4. Enbridge Gas Inc	Espèces et quasi-espèces	3,93 %
5. Quebec T-Bill	Espèces et quasi-espèces	3,08 %
6. Banque Royale du Canada 1.94% 01-May-2025	Espèces et quasi-espèces	3,06 %
7. Cards II Trust 4,33 % 15-mai-2028	Revenu fixe	3,04 %
8. Toyota Crédit Canada Inc 2,31 % 23-oct-2024	Espèces et quasi-espèces	2,76 %
9. Gouvernement du Canada 27-Mar-2025	Espèces et quasi-espèces	2,71 %
10. Banque Royale du Canada 2.61% 01-Nov-2024	Espèces et quasi-espèces	2,59 %
11. Gouvernement du Canada 10-Oct-2024	Espèces et quasi-espèces	2,57 %
12. Gouvernement du Canada 27-Feb-2025	Espèces et quasi-espèces	2,52 %
13. Fortified Trust 3,76 % 23-jun-2032	Revenu fixe	2,47 %
14. Gouvernement du Canada 22-May-2025	Espèces et quasi-espèces	2,40 %
15. Gouvernement du Canada 07-Nov-2024	Espèces et quasi-espèces	2,39 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur [ci.com](https://www.ci.com).

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données relatives au rendement fournies partent du principe du réinvestissement des distributions uniquement et ne prennent pas en considération les frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou frais facultatifs ou impôts sur le revenu qui sont payables par les porteurs de titres qui auraient eu pour effet de réduire les rendements. Veuillez noter que les titres détenus dans des fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre assureur de dépôt. Il n'y a aucune garantie que le fonds pourra maintenir sa valeur liquidative par titre à un montant constant, ou que votre placement complet dans le fonds vous sera remis. Les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

Le rendement historique annualisé est basé sur le rendement moyen pour la période de sept jours terminée le %s (après déduction des frais payables par le fonds) et ne représente pas un rendement réel sur un an.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web [ci.com](https://www.ci.com).

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Octobre 2024